

Sandra Delacourt

# De l'harmonie entre les êtres

## Un imaginaire transnational de l'ordre social

De par le monde, des voix s'élèvent aujourd'hui pour dire l'urgence à repenser la coexistence des vivants. À travers elles, c'est un profond scepticisme qui s'exprime quant aux hiérarchies qui ont durablement légitimé la domination humaine sur toute autre forme de vie. Peu défendue dans les sociétés occidentales des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>, cette volonté de redistribuer les rapports de force entre les êtres s'est affirmée dès les années 1960, tant dans le champ social que dans celui de la recherche et de l'art. Placés en première ligne d'un vaste remaniement classificatoire, les animaux – puis les végétaux et les minéraux – ont dès lors vu s'accroître l'attention portée à leur agentivité dans l'organisation des sociétés<sup>2</sup>, tout comme la protection que ces dernières allaient bientôt leur accorder<sup>3</sup>. Toutefois, un tournant politique et épistémologique s'opère plus nettement à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, alors qu'une pleine reconnaissance de l'appartenance des vies « non humaines<sup>4</sup> » à la *polis* s'engage à l'échelle globalisée. Depuis les années 1990, de nombreuses batailles sont en effet livrées pour conférer à certaines espèces, ou à des « éléments naturels » choisis, un statut juridique de personne ou pour faire de leur droit à la protection un enjeu constitutionnel<sup>5</sup>. Cette requalification d'une part des non-humains en sujets

1. Sur l'histoire des luttes environnementales menées entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et celle du XX<sup>e</sup> siècle : AMBROISE-RENDU Anne-Claude, HAGIMONT Steve, MATHIS Charles-François et. al. (dir.), *Une histoire des luttes pour l'environnement*, Paris, Textuel, 2021.

2. HOSEY Geoff et MELFI Vicky (dir.), *Anthrozoology. Human-Animal Interactions in Domesticated and Wild Animals*, Oxford, Oxford University Press, 2019 ; GRUSIN Richard (dir.), *The Nonhuman Turn*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2015 ; HOUDART Sophie et THIERY Olivier, *Humains, non-humains. Comment repeupler les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2011.

3. La protection juridique des animaux s'est considérablement amplifiée depuis les années 1990, en France et à l'échelle internationale. Cf. BURGAT Florence, LEROY Jacques et MARGUÉNAUD Jean-Pierre, *Le Droit animalier*, Paris, PUF, 2016.

4. L'usage dichotomique des notions d'« humain » et de « non-humain » vise, dans ce livre, à pointer l'importance que ces deux pôles du vivant jouent dans la vie des idées et dans la pensée politique contemporaines. Au même titre que les terminologies discriminantes ou essentialisantes de « race », d'« indigène », d'« homme », de « nature », etc., elles sont employées comme des constructions historiques, ou des figures affabulées, qu'il s'agit de ne pas éluder afin de saisir les enjeux de leur constante actualisation.

5. En 1976, l'Inde a été le premier pays à inscrire la protection animale dans sa Constitution, suivi en 1988 par le Brésil. Ce même dispositif s'est ensuite développé en Suisse, en Allemagne, puis

de droit marque un changement de paradigme particulièrement puissant à l'échelle internationale. Capable d'infléchir les principes fondamentaux qui encadrent l'exercice des droits et des pouvoirs au sein des États-nations, elle donne à voir un imaginaire pour le moins renouvelé de l'harmonie sociale et de l'ordre politique que le présent ouvrage se propose d'étudier.

À l'heure de la sixième extinction de masse des espèces, la recherche d'attachements plus horizontaux entre les vivants est, sans nul doute, du meilleur augure. Portée par des revendications de justice environnementale ou sociale, cette inflexion traduit une transformation des relations que les sociétés capitalistes aspirent à entretenir avec l'immense variété des êtres qu'elles rejetaient hors du cercle de leurs semblables et qu'elles pouvaient, légitimement et légalement, renvoyer au rang d'existences silencieuses et subalternes. Engageant à faire réparation d'un régime relationnel déséquilibré à l'échelle planétaire, les appels contemporains à une nouvelle pensée écologique<sup>6</sup> convoquent ainsi les notions de mise en partage de la vulnérabilité, de dialogue, de métaphysique du mélange<sup>7</sup>. Dans leur grande richesse et leur diversité, ils proposent de nouvelles formes de diplomatie, des manières alternatives d'être vivant, d'habiter le monde, de produire du commun ou encore de cohabiter avec le sauvage<sup>8</sup>. *Hiérarchies du vivant* participe de cet élan enthousiasmant, mais ambitionne néanmoins d'en investir les zones d'ombre et les enjeux paradoxaux. Ce livre s'est, en effet, construit autour d'une nécessité à regarder de plus près comment les conditions de l'appartenance au corps social sont aujourd'hui tacitement renégociées par ces interactions voulues plus vertueuses avec le non-humain. Il postule qu'à la faveur de ce sursaut éthique s'ébauche un modèle international de société, principalement soucieux de mieux définir les liens qui unissent les vies humaines entre elles.

Cette recherche collective invite ainsi à s'interroger sur ce qui, au tournant des années 2000, a avivé avec tant de force une inclination à remiser les formes admises de l'exploitation de masse des non-humains, y compris au sein des nations de tradition extractiviste qui ont fondé sur elles leur vitalité économique<sup>9</sup>. Il est, pour le moins, déconcertant que le désir d'intégrer les non-humains dans la sphère politique se fasse actuellement si pressant. Au

au Luxembourg dans les années 2000. Sa mise en œuvre est étudiée par la France et par l'Europe. Cf. MARGUÉNAUD Jean-Pierre et DUBOS Olivier (dir.), *Animaux et droits européens. Au-delà de la distinction entre les hommes et les choses*, Paris, Pedone, 2009.

6. MORTON Timothy, *La Pensée écologique*, Paris, Zulma, 2019 (2010).

7. PELLUCHON Corinne, *Réparons le monde. Humains, animaux, nature*, Paris, Rivages, 2020; *Éléments pour une éthique de la vulnérabilité*, Paris, Cerf, 2011; ZASK Joëlle, *Quand la forêt brûle*, Paris, Premier Parallèle, 2019; COCCIA Emanuele, *La Vie des plantes*, Paris, Payot, 2016.

8. LATOUR Bruno, *Enquête sur les modes d'existence*, Paris, La Découverte, 2012; MORIZOT Baptiste, *Diplomates*, Marseille, Wildproject, 2016; *Manières d'être vivant*, Arles, Actes Sud, 2020; DESPRET Vinciane, *Habiter en oiseau*, Arles, Actes Sud, 2019; ZHONG MENGUAL Estelle, *Apprendre à voir. Le point de vue du vivant*, Arles, Actes Sud, 2021; ZASK Joëlle, *Zoocities. Des animaux sauvages dans la ville*, Paris, Premier Parallèle, 2020.

9. GUDYNAS Eduardo, *Extractivisms. Politics, Economy and Ecology*, Nova Scotia/Warwickshire, Fernwood Publishing/Practical Action Publishing, 2020.

cours des deux dernières décennies, l'apparement des individus au corps social a été soumis à des régimes toujours plus soupçonneux et vigilants. Qu'ils s'expriment sous la forme de la xénophobie, du communautarisme, de l'antisémitisme, de l'islamophobie, de l'homophobie, du sexisme, d'une peur des mouvements migratoires, d'une hostilité de classe, ou encore d'une remise en question des formes instituées de l'ordre démocratique, les motifs de déliaison « parmi les hommes » ont été planétairement proclamés. Tandis que les conditions d'accès à la citoyenneté se sont mondialement durcies en ce début de millénaire<sup>10</sup>, la construction de murs de séparation – grillagés, barbelés, métalliques ou encore végétalisés – n'a eu de cesse de prospérer aux frontières<sup>11</sup>. En Europe, ces enceintes anti-intrusion ont d'abord été érigées à Ceuta et à Melilla, puis elles se sont multipliées dès les années 2000, à l'initiative de la Grèce, de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Slovénie, de la Macédoine du nord, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Pologne, de la Lituanie ou encore de la Lettonie<sup>12</sup>. Alors que partout s'énoncent des politiques et des rhétoriques de la séparation<sup>13</sup>, le monde contemporain se présente volontiers comme celui « des hommes sans lien » ; un monde qui, selon Achille Mbembe, consiste à tenir pour rien tout ce qui n'est pas soi-même et où la « charge de l'Autre [serait] devenue si écrasante<sup>14</sup> », qu'il vaudrait mieux pour chacun-e s'en voir délivré-e. Si l'on admet qu'un tel désir de désunion façonne – ne serait-ce qu'en partie – le temps présent, la redéfinition de nos semblables apparaît comme un enjeu politique tout aussi problématique que crucial. Faut-il voir dans la considération nouvellement accordée aux non-humains une quête d'égaux dans une société qui ne voit plus dans les hommes ses semblables ? Faut-il y lire la résurgence globalisée des « relations d'inimitié » qui, encore selon Mbembe, structuraient autrefois le monde colonial ? En cette aube du XXI<sup>e</sup> siècle, les semblables et les égaux semblent certes à chercher

**10.** Sur le durcissement dans les années 2000 de l'accès à la citoyenneté, notamment en France et en Europe : TANDONNET Maxime, *Droit des étrangers et de l'accès à la nationalité*, Paris, Ellipses, 2019 (2016) ; PARROT Karine, *Carte blanche. L'État contre les étrangers*, Paris, La Fabrique, 2019 ; WEIL Patrick, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Grasset, 2002 ; Conseil d'État, *La citoyenneté. Être (un) citoyen aujourd'hui*, Paris, La Documentation française, 2018 ; AMELINA Anna, CARMEL Emma, RUNFORS Ann et SCHEIBELHOFER Elisabeth (dir.), *Boundaries of European Social Citizenship*, New York, Routledge, 2020 ; RIGO Enrica, « Aux frontières de l'Europe. Citoyennetés postcoloniales dans l'Europe élargie », *Multitudes*, n° 5, 2004/19, p. 73-84.

**11.** BROWN Wendy, *Murs. Les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, trad. Nicolas Vieillecazes, Paris, Les Prairies ordinaires, 2009.

**12.** Notons que ces dispositifs sont principalement destinés à contenir les flux migratoires venus du Proche et du Moyen-Orient, ainsi que de l'Afrique. Cf. McATACKNEY Laura et McGUIRE Randall H. (dir.), *Walling In And Walling Out. Why Are We Building New Barriers To Divide Us?*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 2020 ; BISSONNETTE Andréanne et VALLET Elisabeth (dir.), *Borders and Border Walls. In-Security, Symbolism, Vulnerabilities*, New York, Routledge, 2022 (2020).

**13.** AGIER Michel (dir.), *Un monde de camps*, Paris, La Découverte, 2014 ; AGIER Michel, *La condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, Paris, La Découverte, 2013.

**14.** MBEMBE Achille, *Politiques de l'inimitié*, Paris, La Découverte, 2016, p. 9.

dans des catégories entremêlées d'humains et de non-humains. Pour autant, les anciennes catégorisations hiérarchiques et les logiques d'assujettissement du dissemblable sont-elles rebattues ? La prise en compte de nos interdépendances avec la multiplicité des vivants est-elle véritablement la promesse d'une gouvernance des êtres plus égalitaire et délestée des rapports d'ascendance qui ont façonné l'histoire contemporaine ? Ou est-elle l'un des termes essentiels du processus de domestication du « sauvage » et de soumission de sa survie à la sollicitude d'un·e plus puissant·e que soi<sup>15</sup> ?

Réunissant artistes, commissaires, chercheur·es en sciences humaines et sociales, *Hiérarchies du vivant* entend pointer quelques-unes des conditions implicites dans lesquelles s'est noué, au seuil du XIX<sup>e</sup> siècle, le destin commun des vies humaines et non humaines à des fins de régulation politique. À l'origine de cette recherche est la volonté de saisir combien l'histoire de nos relations politiques aux vivants est une porte d'entrée vers une autre histoire, celle où s'est écrite une fable de l'égalité sociale permettant de rendre acceptables des formes extrêmes d'ascendance entre les existences. Cet ouvrage propose, en cela, la traversée d'un imaginaire transnational de l'harmonie entre les êtres, dans lequel la coopération des vies « silencieuses<sup>16</sup> » est convoquée pour réaffirmer les termes du contrat social. En sondant cet imaginaire et ses effets sur les corps, *Hiérarchies du vivant* examine un aspect souvent éludé de l'interdépendance des vivants, celui qui les inscrit dans un rapport concurrentiel pour la non-relégation et la liberté à disposer de soi. À travers le champ des arts, des représentations et des savoirs, les contributions rassemblées dans ce livre soulignent la continuité d'un projet de société où l'émancipation des un·es est étroitement articulée à l'exploitation des autres. Elles suivent la trajectoire d'une vision politique qui, dans le temps long de la modernité ouest-européenne, a tracé de nouvelles lignes de démarcation pour désigner qui des humains et des non-humains peut prétendre à l'autodétermination et à la souveraineté. Sous l'apparence d'un décloisonnement entre les espèces, cette pensée affinée des coexistences fut l'un des axiomes essentiels de la philosophie des Lumières, mais aussi de la mission civilisatrice qui a porté le projet colonial et l'essor du capitalisme industriel. Participant de manière vertigineuse à la production de nouveaux savoirs et connaissances scientifiques, cette refonte des mondes du vivant a, dans son revers, activement travaillé à la transformation du corps social, ainsi qu'à la fabrication d'existences mieux adaptées aux exigences de la mondialité naissante. Elle a, pour cela, eu à légitimer et à structurer des rapports de domination qui, aujourd'hui encore,

<sup>15</sup>. Éric Baratay expose ce processus en revenant sur l'histoire de la domestication des chats sauvages entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. Il souligne que les deux conditions essentielles à sa réussite sont la mise en place d'une relation d'interdépendance avec les humains et le contrôle de la reproduction afin d'engendrer une race docile et ne devant sa survie qu'à l'homme. Cf. BARATAY Éric, *Cultures félines, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 2021.

<sup>16</sup>. FONTENAY Élisabeth de, *Le Silence des bêtes. La philosophie à l'épreuve de l'animalité*, Paris, Fayard, 1999.

demeurent ancrés dans l'inconscient collectif et opèrent dans la chair même des individus – affectant les capacités individuelles et collectives à s'autogouverner, à s'identifier et à s'affilier, à s'allier ou à se désunir.

À l'appui de pratiques contemporaines de l'art, les auteurs et autrices de *Hiérarchies du vivant* s'attachent à faire apparaître la persistance et les renversements d'une conception interspéciste de la bonne gouvernance politique qui n'a, depuis deux siècles, cessé de recomposer les territoires, les cultures, les identités, les corps et les sociabilités. Pour mener à bien cette réflexion, Malik Mellah, Emmanuelle Chérel, Sophie Orlando et Vanessa Desclaux ont accepté de rejoindre un programme de recherche porté par l'ESAD TALM, « Ce qui nous lie. Arts, imaginaires et écologies de l'appartenance au corps social au XXI<sup>e</sup> siècle ». Nos travaux communs ont donné lieu à un colloque qui s'est déroulé à Tours<sup>17</sup>. De ces deux jours de conférences, tables rondes, projections et performances, conçus de concert, ont émergé les problématiques et les approches thématiques qui structurent aujourd'hui cette publication. *Hiérarchies du vivant* porte partout l'empreinte de ces précieux·ses équipier·es scientifiques, dans les chapitres qu'elles et ils ont respectivement chapeautés, mais aussi entre les lignes de chacune de ces pages. Qu'elles et ils en soient chaleureusement remercié·es, tout comme les artistes, les chercheur·es et les commissaires qui se sont associé·es à nous dans ce projet, et dont les travaux d'une grande richesse ont rendu possible cet ouvrage : Lotte Arndt, Jephthé Carmil, Raphaëlle Delaunay, Olivier Marboeuf, Pierre Michelon, Massinissa Selmani, Patricia Van Schuylenbergh, Mawena Yehouessi, mais aussi Hélène Agofroy, Laure Blévis, Mohamed Bourouissa, Marie-Haude Caraës, Jean-Luc Chappey, Elise Cressely, Bintou Dembélé, Laura Henno, Camille Juthier, Assoukrou Aké, Loïck Batardot, Victor Hankard, Shuang Qin, Sheelinda Rabaté et Bowen Zhao.

## DESTINÉES ENTREMÊLÉES DES HUMAINS ET DES NON-HUMAINS : UNE HISTOIRE RÉPUBLICAINE DE LA RELÉGATION

Parce qu'elle est née de discussions entamées par quatre historiennes de l'art et un historien, cette recherche pluridisciplinaire a d'abord posé ses enjeux et défini le périmètre de ses investigations dans une perspective historique. Se tourner vers l'histoire permet d'explicitier le contexte spécifique dans lequel l'intégration des non-humains à la vie de la *polis* s'est imposée comme une question politique cruciale – concernant tant l'organisation sociale et économique, que la construction de l'espace national et de l'ordre public –, et

<sup>17</sup>. Le colloque « Hiérarchies et politiques du vivant. Regards croisés de l'art et des sciences humaines et sociales sur l'humanité et la bestialité » s'est tenu à l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours, les 20 et 21 mars 2019. Il a reçu le soutien du Conseil régional du Centre-Val de Loire, de l'École nationale supérieure d'art Villa Arson, d' Eternal Network/Les Nouveaux Commanditaires et de MAME-Cité de la création et de l'innovation.

comment elle a décisivement contribué à structurer les nations républicaines modernes. Car, comme le montre ici Malik Mellah, l'aspiration à bâtir un modèle d'organisation sociale fondé sur la vie harmonieuse de tous les vivants n'est pas inédite. Abordée en Europe sous l'angle du traitement juste des animaux dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, elle y devient une préoccupation fondamentale au lendemain de la Révolution française<sup>18</sup>. Alors que s'inventent les contours de la République, la mise en place d'une société soucieuse de garantir l'égalité entre les humains et la fraternité envers les « inférieur-es » implique de préciser ce qui distingue l'« homme » au sein du vivant et lui confère des droits naturels et positifs. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de déterminer ce qui fait de lui un citoyen, participant de plein droit au gouvernement de la nation et capable de contribuer à son bon fonctionnement. Intriquée aux débats enflammés qui divisent l'Europe sur la légitimité de l'esclavage et sur l'industrialisation du travail des animaux, cette tentative de définition républicaine de ce que sont les limites de l'humanité s'annonce comme une éthique du commun codifiant les formes tolérables de l'exploitation. C'est en ce sens que la Révolution a affirmé le principe d'égalité au sein du genre humain, mais aussi la capacité d'une société « vertueuse » à inclure ceux et celles qui étaient considéré-es comme aux marges de la civilisation. Dans les années décisives allant de 1789 à 1802, deux visions politiques s'affrontent en France autour des conditions à fixer à cette inclusion<sup>19</sup>. Le point de bascule se mesure en degré d'animalité, mais il concerne toutes les catégories du vivant, mettant ainsi en balance des existences pareillement jugées critiques, qu'elles soient incarnées – selon les terminologies de l'époque – par des animaux « nuisibles », des « bêtes de foire », des « femmes et enfants », des « délinquant-es », des « idiot-es », des « aliéné-es », des « muet-tes », des « vagabond-es », des « populations colonisées » ou toutes les vies qui, sous les traits du sauvage, étaient perçues comme ne pouvant rejoindre la grande famille de l'humanité souveraine.

Bien que ne pouvant prétendre au rang de citoyen<sup>20</sup>, ces existences déclassées ont joué un rôle essentiel dans l'instauration et l'acceptation d'un ordre social en cours de mutation radicale. Leur présence subalterne est alors

**18.** MELLAH Malik et SERNA Pierre, « Réinventer l'harmonie politique de tous les êtres vivants. Un projet révolutionnaire et zootechnique (1792-1820) », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 54, 2017/1, p. 31-46.

**19.** CHAPPEY Jean-Luc, *Sauvagerie et civilisation. Une histoire politique de Victor de l'Aveyron*, Paris, Fayard, 2017.

**20.** Réservé à une « élite » nationale, le statut de citoyen s'obtient selon des restrictions de classe sociale, de genre et de race. En France, il est en théorie destiné à tous les individus de sexe masculin dès 1791, mais il se fait alors déjà l'exclusive des hommes dotés de revenus économiques jugés suffisants, d'une ancienneté de présence sur le territoire ou attestant de liens de « confiance » avec les autres nationaux. Ces citoyens dits « actifs » sont distingués des citoyens « passifs » qui, tels les « indigents » ou les « sourds-muets » par exemple, sont privés de l'exercice de la citoyenneté. En 1848, le suffrage universel élargit ce statut à tous les hommes. Les femmes attendent quant à elles jusqu'en 1944 pour obtenir les droits afférents à la citoyenneté (droits de vote et d'éligibilité). Les populations colonisées sont proclamées citoyennes en 1946, mais ne jouissent pas nécessairement de leurs droits au-delà de cette date.

précieuse en cela qu'elle signale et donne à voir une nouvelle ligne de démarcation entre les vies productives et improductives, saines et toxiques. Aux côtés des travaux d'historiens tels que Pierre Serna et Jean-Luc Chappey, les recherches entreprises par Malik Mellah révèlent à quel point le cœur des débats postrévolutionnaires portait en France sur la possibilité ou non d'améliorer, de faire évoluer, de régénérer, voire de réparer ces catégories d'individus jugés à la frange de l'humanité et de l'animalité et qui pourtant, par leur force de travail, leur poids économique ou leur simple présence, faisaient *de facto* partie des composantes de la société<sup>21</sup>. Aussi, de la même manière qu'elle s'est attelée à créer des citoyens dès 1789, la Révolution française s'est attachée à identifier et à classer les infinies variétés de l'animalité politique. À des fins d'éducation sociale mais aussi de dissuasion, ses multiples représentant-es ont été mis-es en scène dans l'espace de la cité, à travers des zoos, des ménageries, des muséums d'histoire naturelle, des expositions universelles, etc.<sup>22</sup>. Cette zone grise du vivant est un élément central dans l'histoire de la République française et dans la production de ceux et celles qui la peuplent. Elle permet d'envisager pour chacun-e une identité, un rôle, une place et un territoire, en fonction de sa position sur l'échelle progressiste qui, allant de la bête inapprivoisable au citoyen éclairé, établissait les grades intermédiaires d'une communauté sociale « assainie ». Élaborant des régimes « vertueux » d'exclusion de l'égalité alors que s'écrit la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1793) et qu'est proclamée l'abolition de l'esclavage (1794), cette entreprise de hiérarchisation moralisée des êtres offre un puissant outil de normalisation et de contrôle du vivant, apte à désigner des corps indésirables, dysfonctionnels, inutiles, dangereux ou en excès ; soit autant de non-sujets devant le droit que la Nation s'évertuait, bon gré mal gré, à « éduquer », « civiliser », « régénérer » ou évincer<sup>23</sup>.

## PEUPLER LA ZONE GRISE DE L'ANIMALITÉ POLITIQUE

*Hiérarchies du vivant* a choisi pour objet d'étude cette frontière indécise entre l'humain et le non-humain, en suivant la ligne de partage ou de flottage en deçà de laquelle il paraît périlleux de glisser. Objets de toutes les attentions philosophiques et politiques en France, ces vies de l'entre-deux ont été

21. SERNA Pierre, *Comme des bêtes. Histoire politique de l'animal en Révolution (1750-1840)*, Paris, Fayard, 2017 ; CHAPPEY Jean-Luc, *Sauvagerie et civilisation...*, *op. cit.*

22. *Ibid.* ; GARCIA Tristan et NORMAND Vincent (dir.), *Theater, Garden, Bestiary. A Materialist History of Exhibitions*, Berlin, Sternberg Press, 2019 ; BLANCHARD Pascal, BANCEL Nicolas, BOËTSCH Gilles et al., *Zoos humains et exhibitions coloniales. 150 ans d'inventions de l'Autre*, Paris, La Découverte, 2011 ; BONDZ Julien, *L'Exposition postcoloniale. Musées et zoos en Afrique de l'Ouest (Niger, Mali, Burkina Faso)*, Paris, L'Harmattan, 2014 ; BARATAY Éric et HARDOUIN-FUGIER Élisabeth, *Zoos. Histoire des jardins zoologiques en Occident (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, La Découverte, 1998.

23. BEAUD Olivier et SAINT-BONNET François (dir.), *La citoyenneté comme appartenance au corps politique*, Paris, Éditions Panthéon-Assas, 2020 ; AYNÈS Camille, *La privation des droits civiques et politiques. L'apport du droit pénal à une théorie de la citoyenneté*, Paris, Dalloz, 2022.

le motif d'un remaniement complet des socles ontologiques et épistémologiques au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. Initialement protectrice, cette entreprise de républicanisation des vivants devient, entre le Directoire et le rétablissement de l'Empire, la matrice de maintes discriminations. En prise avec les renversements politiques de l'époque, elle est écartelée entre les idéaux civilisationnels des Lumières et la montée en puissance de l'économie-monde, entre liberté et prospérité, entre progrès des nations et souveraineté des peuples. L'échelle graduée du vivant, qui met alors en concurrence la valeur de l'animal domestique, de l'esclavagisé transplanté, du paysan métropolitain ou de l'ouvrier sous domination coloniale, gagne en précision dès 1800, tout en renonçant à ce que la visée méliorative républicaine engageait de porosité catégorielle. Des barrières infranchissables sont érigées entre les races, les classes, les sexes, entre les milieux professionnels, entre le peuple et les élites<sup>25</sup>.

L'histoire de la République française est en cela une histoire à deux visages<sup>26</sup>. Instruite par une éthique de la relation à la non-humanité, elle s'est construite autour d'une redistribution spatiale des êtres, selon des logiques de déplacement et d'assujettissement de catégories estimées subalternes. L'un de ses grands enjeux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles aura été de gérer ce paradoxe, de manière à la fois scientifique, politique, géographique, administrative et juridique<sup>27</sup>. Cette justification des traitements différenciés sur la base d'une inégale participation au progrès a légitimé la production de corps soumis à d'autres logiques économiques, territoriales et légales, à d'autres modalités d'expression, de circulation et de mouvement. Elle a également engendré des régimes extrêmement variés d'appartenance à la nation et à son histoire<sup>28</sup>, que les différentes contributions de ce livre se sont appliquées à nommer et à spécifier. Aussi, s'il y est un temps question de non-humains, et plus spécifiquement d'animaux, dans cet ouvrage, ce n'est pas en tant qu'objets d'étude ou que motifs iconographiques, mais en tant que catégorie-limite du corps collectif à partir de laquelle s'est écrite une histoire sociale des dominations,

24. CHAPPEY Jean-Luc, « De la science de l'homme aux sciences humaines. Enjeux politiques d'une configuration du savoir (1770-1808) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 15, 2006/2, p. 43-68.

25. Cette fixation des identités et des assignations sociales s'institue notamment par le Code civil, promulgué en 1804.

26. BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal et VERGÈS Françoise, *op. cit.* ; DUCLERT Vincent et PROCHASSON Christophe (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2007 (2002) ; DUCLERT Vincent, *La République imaginée (1870-1914)*, Paris, Belin-Humensis, 2021.

27. BLÉVIS Laure, « L'invention de l'"indigène", Français non citoyen », in BOUCHÈNE Abderrhamane, PEYROULOU Jean-Pierre, TENGOUR Ouannassa Siari et THÉNAULT Sylvie (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris, La Découverte, 2014, p. 212-214 ; BLÉVIS Laure, « Des "indigènes" en métropole ? Catégories coloniales et catégories métropolitaines », in BLÉVIS Laure, LAFONT-COUTURIER Hélène, SNOEP Nanette et al. (dir.), 1931. *Les Étrangers au temps de l'Exposition coloniale*, cat. expo, Paris, Gallimard, 2008, p. 28-35.

28. MANCERON Gilles, *Marianne et les colonies*, Paris, La Découverte, 2003 ; SAADA Emmanuelle, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français. Entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007 ; MERLE Isabelle et MUCKLE Adrian, *L'indigénat. Genèses dans l'Empire français. Pratiques en Nouvelle-Calédonie*, Paris, CNRS Éditions, 2019.

codifiant et instituant les liens que semblables et dissemblables sont encouragés à nourrir ou à proscrire. Dans la perspective tracée par Jacques Derrida, il s'agit d'observer comment, dans les limites historiquement et culturellement fluctuantes qui séparent l'homme et l'animal, se trament les logiques qui « organisent les rapports hiérarchisés d'autorité, d'hégémonie, de force, de pouvoir de vie et de mort dans les sociétés<sup>29</sup> ». Revenir sur cette histoire et sur les traces qu'elle a laissées dans le présent, c'est pointer son intrication à des problématiques classificatoires qui ont permis la fixation en cascade des catégories de race, de genre, de sexe et de classe. C'est embrasser l'écheveau où s'est construite une écologie relationnelle asymétrique, tant à l'échelle nationale que transnationale, sociale qu'environnementale, et tant dans la sphère collective que domestique.

## UN IMAGINAIRE TRANSNATIONAL DES INTERDÉPENDANCES

L'une des singularités de *Hiérarchies du vivant* est d'opérer un détour préliminaire par l'histoire française. Cependant, le champ d'analyse couvert par ce livre excède le strict cadre national. Son objectif est de remonter aux racines rhizomatiques d'un imaginaire social dont les principes ont été débattus avec vigueur en France au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle mais dont le rôle, de modèle et de contre-modèle, a été structurant bien au-delà de ses frontières au cours des deux siècles passés. En effet, la science du gouvernement qui préoccupait tant les cercles politiques et scientifiques français s'est alors esquissée dans un dialogue international dense, auquel ont activement participé les puissances européennes mais aussi les territoires – transatlantiques et plus largement ultramarins – où la question de la souveraineté républicaine télescopait de plein fouet les dynamiques impérialistes encouragées par l'essor du capitalisme industriel. Scrutée avec angoisse par les monarchies d'Europe, cette quête d'un nouvel ordre des coexistences est tout autant discutée par les jeunes républiques révolutionnaires qui, tels les États-Unis, avaient à concrétiser leur désir d'unification nationale sur les cendres d'une insurrection sécessionniste, ou qui, telle Saint-Domingue, forgeaient dans ces débats républicains des armes pour renverser la domination coloniale française et se constituer elle-même en république<sup>30</sup>. Aussi, si notre recherche collective se déploie dans un temps historique relativement long, allant de la Révolution française à nos jours, elle nécessite également de considérer une aire géographique large.

Bien que non linéaire et soumise à de constantes oppositions, l'histoire contemporaine de nos inflexions à faire société avec les non-humains s'est, en effet, écrite dans l'espace transnational façonné par les colonisations modernes. Ainsi que l'a pointé Philippe Descola, ce qui est aujourd'hui décrit

**29.** DERRIDA Jacques, *Séminaire La bête et le souverain*, vol. 1 : 2001-2002, Paris, Galilée, 2008, p. 37.

**30.** La République d'Haïti est fondée en 1804.

comme une « crise du vivant » est, en premier lieu, la crise d'une représentation du monde qui n'est pas universelle, mais une construction occidentale relativement récente<sup>31</sup>. Cette « crise » engage à renoncer à la position de surplomb qu'une part très restreinte de l'humanité s'est fabriquée au XIX<sup>e</sup> siècle en s'extrayant de la nature pour se hisser au sommet d'une pyramide constituée de millions d'autres vies. En cela, *Hiérarchies du vivant* s'attache à retracer l'histoire d'une inégalité relationnelle entre les formes de vie qui a parallèlement marqué la construction des rapports entre le Nord et les Suds, entre la vie dite civilisée et la vie dite naturelle, entre ce qui au sein du vivant constituerait le bon grain ou l'ivraie. Étudier la construction mais aussi la porosité de ces lignes de partage – lignes ontologiques tout autant que géopolitiques – implique de porter notre attention vers la zone à la fois de frontière et de connexion qu'a longtemps matérialisée l'Atlantique noir<sup>32</sup>. C'est à sa lueur que la régulation des formes de sociabilité entre semblables et dissemblables s'est imposée comme une préoccupation centrale à l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle et que s'est engagé le tournant racialisé de l'Europe, âprement marqué par le rétablissement de l'esclavage par la France en 1802, puis par la reprise des colonisations en 1830. Dans cet espace d'interconnexion labile, prend forme une écologie des interdépendances, fondée sur la synchronisation et l'harmonisation des relations de subordination à l'échelle de l'économie-monde. C'est depuis cette frontière poreuse que nous avons tâché, avec Emmanuelle Chérel, d'examiner sa genèse<sup>33</sup>, mais aussi de mobiliser des outils méthodologiques mettant en exergue les tenants tant de sa naturalisation que de sa pérennité.

## DES SOCIABILITÉS CYNÉGÉTIQUES

L'ambition peu aisée de cette publication est de retrouver la trame d'une histoire du lien social qui s'est nouée à la croisée de nombreuses perspectives. Dans son maillage, se lisent les mouvements d'une pensée politique dont la visée égalitariste repose, depuis plus de deux siècles, sur une science des asymétries de pouvoir. Qu'elle soit ou non consentie, désirée ou ardemment combattue, cette histoire du commun s'est rapidement instituée comme une logique de domination ordinaire, ne variant aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles que dans ses modes d'exercice et dans l'intensité de ses manifestations. Engagée dans la fabrication des identités nationales, elle définit également des relations internationales et sociales, des frontières extérieures et intérieures, des territoires ainsi que les conditions de leur occupation et de leur usage<sup>34</sup>. D'une certaine

31. DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2015 (2005).

32. GILROY Paul, *L'Atlantique noir. Modernité et double conscience*, trad. Charlotte Nordmann, Paris, Éditions Amsterdam, 2017 (1993).

33. BOSSÉ Anne, CARLUT Christiane, CHÉREL Emmanuelle et al., *Penser depuis la frontière. Expérimentations méthodologiques et épistémologiques entre art et sciences humaines*, Paris, Dis Voir, 2018.

34. FASSIN Didier (dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, 2010.

manière, elle travaille à projeter les individus dans d'irréconciliables différentiels de temps et d'espace, mais aussi dans d'incomparables régimes d'existence. Développée en terres colonisées mais pérenne bien au-delà des colonies, cette subtile mécanique sociale s'est expérimentée dans des dispositifs relationnels impliquant, de manière on ne peut plus concrète, des humains et des non-humains. Leur destin s'est scellé à travers des formes de violence spécifiques visant à réguler simultanément les individus, la faune, la flore et les écosystèmes. Ces tactiques ont été affûtées au XIX<sup>e</sup> siècle par les armées européennes dans le contexte singulier des guerres de conquête coloniale. Et, de manière invariable, elles se sont inventées dans l'exercice de la chasse<sup>35</sup>, qui fut pratiquée en masse aux Amériques, en Asie et en Afrique, par les Anglais, les Français ou encore les Belges<sup>36</sup>. Cette modalité de prise de possession d'un territoire par la traque des « animaux » qui le peuplent a joué de multiples rôles, visant à aguerrir physiquement les soldats, à les familiariser avec des topographies inconnues, mais aussi à passer maîtres dans l'art de faire reculer le sauvage. À la fois école de la guerre et spectacularisation du pouvoir de tuer, cette traversée funeste du paysage entendait braver les dangers de la faune et abattre contre elle sa violence selon le degré de bestialité de l'ennemi à débusquer. Véritable ritualisation du rapport de force asymétrique, cette stratégie militaire a fait du chasseur de grands animaux une nouvelle figure du héros colonial, du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux indépendances. En Algérie, c'est comme « tueur de lions » que cette figure s'est ancrée dans les imaginaires européens et africains dès les premières heures de la conquête française – comme l'évoque l'œuvre de Mohamed Bourouissa placée en couverture de ce livre et son allusion à la *Lionne déchirant la poitrine d'un Arabe* d'Eugène Delacroix<sup>37</sup>. Quelques décennies plus tard, ce militaire-chasseur prend les traits américanisés de Buffalo Bill<sup>38</sup>, avant de s'illustrer triomphalement aux Indes en prédateur de « tigres mangeurs d'homme<sup>39</sup> ».

L'animalisation des populations colonisées n'est pas, en soi, une chose nouvelle. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, elle fut notamment mise en pratique par les Espagnols dans les Amériques, où des chasses à l'homme étaient livrées à l'aide de meutes canines, ou encore dans la Caraïbe contre les Marronnes<sup>40</sup>. Toutefois, la chasse coloniale des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles s'applique à mettre en

35. MACKENZIE John, *The Empire of Nature. Hunting, Conservation and British Imperialism*, Manchester, Manchester University Press, 1988.

36. ARZEL Lancelot, « À la guerre comme à la chasse ? Une anthropologie historique de la violence coloniale dans l'État indépendant du Congo (1885-1908) », in LANNEAU Catherine, PLASMAN Pierre-Luc et VAN SCHUYLENBERGH Patricia (dir.), *L'Afrique belge aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles, Peter Lang, coll. « Outre-Mers », p. 145-159.

37. Eugène Delacroix, *Lionne déchirant la poitrine d'un Arabe*, 1849, eau-forte imprimée à l'encre sanguine sur papier, 17 × 28 cm, Nelson-Atkins Museum of Art, Kansas City.

38. PLANHOL Xavier de, *Le paysage animal. L'homme et la grande faune. Une zoogéographie historique*, Paris, Fayard, 2004, p. 106-108.

39. SRAMEK Joseph, « "Face Him like a Briton": Tiger Hunting, Imperialism and British Masculinity in Colonial India (1800-1875) », *Victorian Studies*, n° 4, 2006/48, p. 659-680.

40. CHAMAYOU Grégoire, *Les Chasses à l'homme. Histoire et philosophie du pouvoir cynégétique*, Paris, La Fabrique, 2010.

scène une éthique spécifique de la guerre outre-mer, en prouvant une civilité tout européenne dans l'acte de mise à mort. Particulièrement active durant les processus de « pacification », cette éthique cynégétique se mesure notamment dans la propension des troupes européennes à employer une forme graduée de brutalité. Ainsi que le détaille ici Patricia Van Schuylenbergh, l'objectif est alors de déterminer ce qui est chassable ou pas, ce qui mérite la protection ou la mort et, dans la mort même, ce qui devient trophée ou déchet. Cette hiérarchisation des êtres s'applique pareillement aux populations, en fonction de leur perméabilité au processus de civilisation, de leur capacité à se discipliner, à assimiler les nouvelles normes de coexistence avec la faune et la flore, ou encore à se détourner de leur « instinct primitif ». En Algérie, au Congo, à Madagascar, comme ailleurs, la chasse coloniale est une pratique investie sur le temps long, dont l'enjeu est d'éduquer simultanément les populations colonisatrices et colonisées aux lois d'une écologie relationnelle inégalitaire qu'il conviendrait d'appliquer pareillement aux humains, à la faune et à la flore. Il est paradoxal, mais pas anodin, que ce modèle relationnel soit contemporain de l'émergence, en métropole française, du droit animalier<sup>41</sup>. En apparence bienfaiteur, celui-ci sanctionne dès 1850 les expressions de cruauté trop extrêmes envers des catégories restreintes d'animaux et confère tacitement un droit d'extermination sur la majorité d'entre eux, qu'ils soient taxés de « sauvages », de « nuisibles » ou de « vermines ». Inventé dans l'élan des chasses coloniales, ce droit animalier relève d'un régime d'exception pour protéger des catégories supérieures d'inférieurs, au nom de la morale et de la dignité humaines. Sur ce point, il est utile de souligner qu'il établit par-là même une sous-catégorie de dignité humaine incarnée par celles et ceux qui enfreindraient ce droit des animaux à être protégés – braconnier-es, ouvrier-es des abattoirs, dresseurs de rue, dépeceurs, etc., soit autant d'acteurs et d'actrices invisibles pourtant placés-es au cœur de la modernité industrielle.

## UNE GOUVERNANCE DIFFÉRENCIÉE DES CORPS-PROIES

Constitutive du corps social moderne, l'affirmation d'une relation républicanisée à l'animalité pose avec insistance la question de la gouvernance différenciée des êtres. Dès 1830, l'Algérie devient le laboratoire africain où cet ordre social « harmonieux » teste sa valeur éthique, sans crainte ni d'excès de zèle ni de brutalité. Le lien social cynégétique s'y peaufine en parallèle d'un système juridique ciblant spécifiquement des corps-proies, qu'il s'agit de maintenir en état d'alerte et d'insécurité permanente. Ce régime d'inclusion dérogatoire au corps social se fomentait initialement pour les seules populations colonisées<sup>42</sup>. En inventant le « sujet colonial », la France institue et pérennise

<sup>41</sup>. BURGAT Florence, LEROY Jacques et MARGUÉNAUD Jean-Pierre, *Le Droit animalier*, op. cit.

<sup>42</sup>. Les Algérien·nes sont investi·es de la nationalité française dès 1865, mais sont exclu·es de la citoyenneté au-delà même du Statut de l'Algérie de 1947.

la possibilité d'une appartenance à la nation définie par l'exception d'une infériorité irrémédiable. Pensé comme une alternative à l'esclavage, ce statut de national non citoyen se fixe dans la loi et s'internationalise, entre 1881 et 1946 *via* le Code de l'indigénat<sup>43</sup>, en s'adaptant à la diversité des situations coloniales à mesure que s'étend l'Empire français. En 1881, il est ainsi appliqué en Cochinchine, puis en 1887 au Sénégal et en Nouvelle-Calédonie. Dix ans plus tard, il est importé en Afrique occidentale française (AOF), en Afrique équatoriale française (AEF), au Tonkin, Annam, aux îles Sous-le-Vent en Polynésie. En 1898, il arrive au Cambodge, en 1901 à Madagascar et aux Comores, en 1902 à la Côte des Somalis. En 1923 c'est au tour du Togo, et en 1924 du Cameroun<sup>44</sup>. Bien qu'à géométrie variable, le travail de catégorisation des existences vouées à la domination s'élabore selon des processus comparables dans l'ensemble des empires coloniaux européens – britanniques, portugais, allemands, belges, italiens ou néerlandais.

Cette forme dégradée d'attachement au collectif réserve aux populations nouvellement colonisées d'autres types de gouvernance, d'autres lois, d'autres mesures répressives, d'autres conditions d'exercice du pouvoir sur les corps. Elles sont des corps à disposition, des corps politisés par le seul fait de leur conquête et des biopolitiques d'acculturation dont elles sont l'objet. Permettant de sanctionner des infractions qui n'existent pas dans le droit français, cet outil juridique complète un dispositif de subordination plus global basé sur la relégation économique, l'expropriation, l'impossibilité d'accéder à des emplois publics et au droit du sol, etc. Il faut redire que la nation française s'est inventée, en tant que communauté de citoyens égaux, dans l'expérience singulière du gouvernement des colonies<sup>45</sup>. Travaillant à uniformiser les populations et les territoires, ce processus d'unification du corps social a notamment impliqué d'organiser la coexistence « pacifiée » des sujets souverains et des sujets sous domination, tout en maintenant dissocié leur accès aux droits politiques et sociaux<sup>46</sup>. En Algérie, cette conception de l'ordre national s'est illustrée par une emprise sur les corps particulièrement oppressive, visant à réprimer toute résistance à la colonisation, puis tout mouvement insurrec-

43. Promulgué par la loi du 28 juin 1881, le Code de l'indigénat prolonge et renforce les lois de conquête disparates mises en place en Algérie dès le début des années 1830.

44. MERLE Isabelle et MUCKLE Adrian, *L'indigénat...*, *op. cit.*, p. 15-16. Voir également : LE COUR GRANDMAISON Olivier, *De l'indigénat. Anatomie d'un « monstre juridique »*. *Le droit colonial en Algérie et dans l'Empire français*, Paris, La Découverte, 2010 ; SAADA Emmanuelle, « Nationalité et citoyenneté en situation coloniale et post-coloniale », *Pouvoirs*, n° 160, 2017/1, p. 113-124.

45. ROSANVALLON Pierre, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992 ; SCHNAPPER Dominique, *La Communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 1994 ; BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal et VERGÈS Françoise, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, Albin Michel, 2003.

46. La sociologue Laure Blévis a souligné combien cette déconnexion entre nationalité et exercice des droits civiques a organisé et structuré le rapport de la France aux populations colonisées dans tout l'Empire français, aussi longtemps que celui-ci a duré. Cf. BLÉVIS Laure, « L'invention de l'"indigène", Français non citoyen », art. cité.

tionnel contre la domination française<sup>47</sup>. Durant les moments de contestation de l'autorité coloniale, cette violence s'y est manifestée sous ses formes les plus extrêmes, depuis la révolte des Mokrani en 1871 – dont il sera ici question dans les contributions des artistes Pierre Michelin et Massinissa Selmani – jusqu'aux soulèvements de Sétif en 1945. La brutalité de ces stratégies différenciées de maintien de l'ordre public<sup>48</sup>, loin de s'épuiser, est érigée durant la guerre d'Algérie (1954-1962) en « politique de la terreur d'État », selon les termes de Jim House et Neil MacMaster<sup>49</sup>.

Visant en premier lieu les « indigènes », ce régime d'existence subordonnée est opportunément élargi à d'autres catégories de population sur le sol des colonies. En Nouvelle-Calédonie par exemple, le régime de l'indigénat – et le principe de la régulation sociale par la traque qui lui fut associé – a très directement concerné les Kanak, mais aussi les « travailleurs sous contrat, Océaniens ou Asiatiques, que l'on a fait venir pour travailler sur les propriétés et dans les mines dès les années 1860 et jusqu'à l'entre-deux-guerres<sup>50</sup> ». Au cours de la guerre d'Algérie, quelque cent ans plus tard, ces pratiques coercitives ciblées sont importées en métropole, où elles sont appliquées contre les Algérien·nes à Paris dès 1958<sup>51</sup>. Accompagnant l'effondrement des empires coloniaux européens, le droit à exercer des violences coloniales hors des colonies conduit en France, parmi d'autres événements sanglants, au meurtre et à la disparition de centaines de manifestant·es pacifiques algérien·nes le 17 octobre 1961<sup>52</sup>. Bien après les indépendances, cette légitimation des rapports de prédation a laissé des traces profondes dans les sociétés postcoloniales contemporaines. À Mayotte, le maintien d'un régime d'exceptions législatives françaises est d'autant plus frappant qu'il est aujourd'hui assorti de politiques cynégétiques particulièrement vives<sup>53</sup>. Dans un étrange bégaiement des situations historiques de prédation coloniale, de véritables chasses y sont menées depuis les

47. GUIGNARD Didier, *L'Abus de pouvoir dans l'Algérie coloniale (1880-1914). Singularités et visibilité*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010.

48. Durant la guerre d'Algérie, un régime parallèle d'arrestation, de détention et de punition « moins contraint par la législation » est mis en place contre les « hors-la-loi » au nom d'une lutte contre « l'insécurité ». Parmi ces mesures : la déclaration de l'État d'urgence en Algérie en 1955 et le début des mesures de couvre-feu, d'assignation à résidence sans contrôle judiciaire et d'internement. Cf. THÉNAULT Sylvie, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Odile Jacob, 2012.

49. HOUSE Jim et MACMASTER Neil, *Paris 1961. Les Algériens, la République et la terreur d'État*, trad. Christophe Jaquet, Paris, Tallandier, 2008 (2006).

50. MERLE Isabelle et MUCKLE Adrian, *L'indigénat...*, *op. cit.*, p. 22.

51. L'existence d'une « spécificité coloniale » dans les pratiques répressives de la police parisienne est l'objet d'une historiographie toujours plus abondante depuis une vingtaine d'années. Voir notamment : BLANCHARD Emmanuel, *La Police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Paris, Nouveau Monde, 2011 ; MILLIOT Vincent, « Histoire des polices. L'ouverture d'un moment historiographique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 2, 2007/54, p. 162-177.

52. Ces dispositifs ont été mis en œuvre à Paris par Maurice Papon. Avant d'y être nommé préfet de police en mars 1958, Papon s'était formé à la répression des mouvements nationalistes au Maroc et en Algérie.

53. BLANCHARD Emmanuel, « Fractures (post)coloniales à Mayotte », *Vacarme*, n° 38, 2007/1, p. 62-65.

années 2000 contre les étranger-es en situation irrégulière, le plus souvent comorien-nes<sup>54</sup>. Si ces battues sont organisées par les gendarmes français, elles sont également initiées par une part de la population contre une autre – une catégorie dérogatoire de citoyen-nes contre une catégorie plus déclassée encore<sup>55</sup>. En métropole, ces sociabilités cynégétiques sont tout aussi promptes à ressurgir, comme l'ont montré les historiens, sociologues et politologues qui ont étudié les techniques de maintien de l'ordre utilisées dans certaines banlieues afin de contenir ce qui est communément qualifié d'émeutes ou de guérillas urbaines<sup>56</sup>. Elles sont encore larvées dans les opérations de contrôle des populations « peu désirables », telles celles ayant abouti en 2005 à la mort de Zyed Benna et de Bouna Traoré, et de bien d'autres avant et après eux, ainsi que l'analyse Olivier Marboeuf dans ce livre.

## COMMANDER SON CHIEN C'EST ÊTRE LIBRE

En parallèle de ses manifestations les plus spectaculaires et infâmant, ce modèle de domination coloniale a développé ses ramifications dans le champ social sous des formes plus souterraines. Se rapportant tant à la gestion des populations qu'au gouvernement des conduites<sup>57</sup>, il a eu pour particularité d'impliquer un champ large de protagonistes, qu'ils soient partie prenante de l'administration coloniale ou simples intermédiaires<sup>58</sup>. Avec des latitudes plus ou moins grandes, quiconque pouvait prendre une part active dans le maintien de cet ordre asymétrique et ainsi trouver sa place dans la hiérarchie des vivants. L'un des héritages de cet imaginaire politique de l'harmonie entre les êtres est d'enchaîner chaque composante du corps social dans un maillage complexe d'interdépendances dont le colonialisme a tissé la trame. S'il demeure tacitement admis que les humains sont hiérarchiquement supérieurs aux non-humains, et les citoyens aux humains, la masse des vies de l'entre-deux constitue quant à elle une variable d'ajustement. Dans *Jacques le Fataliste et son maître* (1796), Diderot explicitait déjà cette structure relationnelle de l'ordre de social par la métaphore de la gourmette, cette chaîne qui tient les deux extrémités du mors placé dans la gueule du cheval que l'on monte. Cette

**54.** CARAYOL Rémi, « Chasse à l'homme à Mayotte », *Plein Droit*, n° 82, 2009/3, p. 19-23; SLAMA Serge, « Chasse aux migrants à Mayotte », *La Revue des droits de l'homme*, [<http://journals.openedition.org/revdh/2479>], n° 10, mis en ligne le 7 juillet 2016.

**55.** Le 11 février 2024, le ministre de l'Intérieur français annonce la suppression du droit du sol à Mayotte.

**56.** FASSIN Didier, *La Force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Paris, Seuil, 2011; MOULIER-BOUTANG Yann, *La Révolte des banlieues ou les habits nus de la République*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005.

**57.** BLANCHARD Emmanuel, « Ordre colonial », *Genèses*, n° 86, 2012/1, p. 2-7; WEBER Florence (dir.), « Maintenir l'ordre », numéro spécial de la revue *Genèses*, n° 12, 1993.

**58.** Sur cette dimension civile du maintien de l'ordre, voir notamment : BLANCHARD Emmanuel, DELUERMOZ Quentin et GLASMAN Joël, « La professionnalisation policière en situation coloniale. Détour conceptuel et explorations historiographiques », *Crime, Histoire & Sociétés/Crime, History & Societies*, n° 2, 2011/15, p. 33-53.

chaîne lie la liberté des un-es à la soumission des autres selon des combinaisons multiples, mais ses maillons le plus faible et le plus fort demeurent strictement définis. Cette conception non verticale et relativement mouvante de l'organisation sociale se présente comme égalitaire en cela qu'elle garantit à chacun-e la liberté de trouver plus asservi-e que soi. « Commander son chien, c'est être libre » ironisait Diderot, car « l'animal se trouvant dans la société immédiatement au-dessous de la classe des derniers citoyens commandés par toutes les autres classes, [les petites gens quelque fût leur misère] prenaient un animal pour commander aussi à quelqu'un » et prétendre à cette liberté<sup>59</sup>. Dans cette mise en concurrence pour le droit à gouverner et à se gouverner, la seule possibilité d'émancipation est d'infléchir le curseur vers lequel penche la balance. Accroître les subordonné-es, c'est monter l'échelle du vivant. Comme nous le verrons notamment au travers du projet *Horse Day* de Mohamed Bourouissa, ce dispositif de relégations corrélées est une manière de maintenir vive une hiérarchie qui ne dit pas son nom. Liant chacun-e dans un rapport de vassalité autant que d'ascendance, ce système instable de gradation du vivant tient précisément sa « vertu » de ce qu'il laisse entrevoir de porosité entre un destin de domination et une vie d'autodétermination.

D'importants travaux ont été menés au cours des dernières années afin de dénouer ces enchevêtrements de l'histoire coloniale et de l'histoire contemporaine des dominations. Pointant ce qui, dans l'histoire intellectuelle et scientifique européenne a participé à administrer le vivant selon des catégories de genre, de classe, de race ou de sexe, ils explicitent ce qui a conduit une rationalité, qui se voulait protectrice, à légitimer – directement ou indirectement – l'expansion coloniale, le système plantationnaire, les logiques d'exploitation du capitalisme industriel, la minoration des femmes et des indigents ou, plus vastement, une structuration sociale inégalitaire<sup>60</sup>. *Hiérarchies du vivant* s'appuie sur ces recherches et les complète en étudiant l'« harmonie entre les êtres » comme outil d'une pacification sociale à marche forcée. Bien que fondées sur des paradigmes racialistes, ces dominations se sont organisées à l'encontre de myriades de sous-catégories de subalternes, si fractionnées et disséminées dans le corps social qu'elles en paraissent souvent inextricables ou indéchiffrables. Cet ouvrage a donc dû remonter le fil d'histoires qui ne sont déconnectées qu'en apparence. Son ambition est d'opposer à des catégorisations fixistes mettant les vivants en concurrence d'autres logiques d'attache-

59. DIDEROT Denis, *Jacques le fataliste et son maître*, Paris, Librairie générale française, 1983, p. 199.

60. Voir notamment : HARAWAY Donna, *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*, trad. Oristelle Bonis, Arles, Actes Sud, 2009; AHMED Sara, *On Being Included. Life*, Durham, Duke University Press, 2012; QUIJANO Anibal, *Cuestiones y horizontes. Dependencia histórico-estructural a la colonialidad*, Buenos Aires, CLACSO, 2014; DORLIN Elsa (dir.), *Race, sexe, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2018 (2009); LAFONT Anne, *L'Art et la race. L'Africain contre l'œil des Lumières*, Dijon, Presses du réel, 2019; FERDINAND Malcom, *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Paris, Seuil, 2019.

ment et d'autres imaginaires de la coexistence. Aussi les travaux de Sophie Orlando et Vanessa Desclaux, dans le champ des épistémologies féministes, queer et intersectionnelles, ont ici été fertilement mis à contribution pour appréhender des manières alternatives, dissidentes ou infra-visibles, de penser et d'occuper le corps social. Les ressorts relationnels de la normativité sociale sont ici envisagés comme des implicites qu'il s'agit autant d'identifier que de déjouer. Sous la conduite de Sophie Orlando et Vanessa Desclaux, *Hiérarchies du vivant* aborde en cela cette éthique moderne des coexistences comme une politique de mise en tension des corps, et observe les stratégies d'émancipation qui n'ont cessé de lui être opposée.

## CONTINUITÉ ET DISCONTINUITÉ D'UN IMAGINAIRE POLITIQUE

Cette introduction présente le cadre, les enjeux et les articulations d'une histoire du lien social qu'il serait illusoire de prétendre ici épuiser. Elle pose un fil conducteur que chaque contribution de ce livre vient éclairer d'un jour précis, nouveau et documenté. Son entreprise est d'approcher cette histoire relationnelle des dominations comme un imaginaire social et politique agissant. Un imaginaire qu'il a fallu peupler dès le XIX<sup>e</sup> siècle et qu'il s'agit de continuer d'habiter encore, à défaut de pouvoir complètement le désertier. Pour étudier cet intangible régime des interdépendances, *Hiérarchies du vivant* examine quelques-unes des façons dont il s'est fixé à travers des formes visuelles, spatiales ou discursives. Car, dans une certaine mesure, cette pensée politique de l'harmonie entre les êtres s'est construite tel un décor. Elle a bordé l'État-nation de zone-tampons où assigner des existences à l'insignifiance civile pour le bienfait du corps collectif. Dans ces territoires ontologiques se sont succédé – ou ont cohabité – des « sujets coloniaux », des « indigent-es », des « grands fauves », des « insurgé-es », des « plantes invasives », des « rongeurs », des « parasites », des « campagnard-es », des « zonard-es », des « mites », des « bagnard-es », des « fugitif-ves », etc. Ils et elles ont développé des coopérations, des alliances, des rivalités, des hostilités ou encore de profondes indifférences. Ils et elles ont mené des luttes, tantôt l'un-e avec l'autre, tantôt l'un-e contre l'autre. À ces existences de l'entre-deux, devenues figures-repoussoirs, se sont corrélées des contre-figures, dites vertueuses, qu'il a fallu camper en miroir pour enclencher un nouvel équilibre social. Elles furent perfectionnées au fil de décennies et renouvelées, au cas par cas, dans de subtiles déclinaisons locales : le « dompteur », le « cowboy » ou le « cosmonaute de cinéma », l'« animal domestiqué ou apprivoisé », le « bétail engagé », la « plante acclimatée », l'arsenic et le DDT, etc. Au fil des chapitres de ce livre, apparaissent et se répondent certaines de ces figures. Elles sont ici convoquées telles qu'elles ont été mises en scène dans l'espace public, sur des scènes de spectacle, dans des récits scientifiques et fictionnels, ou encore dans des textes de loi. L'enjeu ici n'est pas de produire un inventaire exhaustif de ces

apparitions, mais d'interroger le type de représentation à laquelle nous assistons lorsque ces figures – historiquement fluctuantes et géographiquement éparées – sont mobilisées dans nos imaginaires contemporains.

L'apport de ce dispositif méthodologique est de penser le lien social non pas à partir d'identités essentialisées mais à partir de situations relationnelles inscrites dans des jeux d'interdépendance et de permutableté. Ainsi, les analyses produites dans cet ouvrage étudient des rapports de position en constantes reconfigurations. Elles exposent le nœud où s'entrecroisent des dynamiques sociales protectrices et destructrices, régulatrices et dérégulatrices, d'émancipation et d'oppression. Dans cette recherche, l'art joue un rôle central. Il est à la fois un prisme, un corpus et une manière de frayer chemin. À la jonction de l'histoire des savoirs, des sociétés et des formes d'organisation visuelle du pouvoir, les œuvres qui sont au cœur de cette publication embrassent des préoccupations que des découpages par champ historique, géographique, national, culturel ou thématique, rendent peu propices à articuler. Ce primat de l'art vise, par ailleurs, à mettre en exergue la place singulière qu'occupent ces problématiques de hiérarchisation du vivant dans la création artistique contemporaine, et les manières particulièrement incisives dont cette dernière s'en est saisie. Sont ici réunies des pratiques de l'art qui, de manières fort dissemblables, renégocient leur rôle dans la production du commun, dans la construction des imaginaires collectifs, mais aussi dans la fixation des identités sociales. Toutes se montrent suspicieuses envers la fonction de représentation dont elles ont hérité, préférant remonter pas à pas les présupposés épistémologiques sur lesquels se fonde leur distinction parmi les régimes de la visibilité. En observant attentivement les dispositifs qu'elles expérimentent et mettent en œuvre, les contributeur·rices de ce livre pointent les possibilités pour l'art, les artistes et les publics d'être à d'autres places que celles qui leur sont ordinairement assignées. Comme nous le verrons précisément au travers des travaux de Mohamed Bourouissa, du Living and the Dead Ensemble, de Maken's, de Pierre Michelon, de Massinissa Selmani, de François Knoetze, de Jephthé Carmil, d'Eileen Gray, de Kapwani Kiwanga, de Katrin Ströbel, de Joséphine Baker, de Raphaëlle Delaunay et de Mawena Yehouessi, les œuvres ici étudiées opèrent au sein de la complexité et du mouvement même de la vie. Faisant du déplacement leur paradigme, elles produisent des contre-imaginaires aspirant à faire corps par-delà l'harmonie.

## LES RIPOSTES

Aussi, il est question dans cet ouvrage de turbulences, de traversées et d'échappées belles. Articulé en quatre parties, *Hiérarchies du vivant* propose plusieurs sens de lecture, de circulation, d'allers et de retours. L'un de ces axes est chronologique, permettant de serpenter dans l'histoire transnationale depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. Mais à ce fil narratif

s'accrochent et s'entrecoupent de nombreuses autres perspectives d'étude. Des raccords s'esquissent entre Paris, Philadelphie, Port-au-Prince, Kinshasa, Nouméa, Alger, Blida, Roquebrune-Cap-Martin. Des mangroves caribéennes se relient aux campagnes de Kabylie, des écuries aux ors de l'Institut national. Les autrices et auteurs de *Hiérarchies du vivant* invitent ainsi à suivre les méandres d'un imaginaire collectif qui se nourrit, tout autant qu'il se répand, dans des réserves de musée, dans des boudoirs, au fond d'une piscine, sur le dos d'un cheval, dans la trajectoire d'une matraque, dans la ligne de mire d'un objectif, dans des escaliers de service, sur des barricades, dans la cale d'un bateau, entre les murs d'un pénitencier, sous la pente douce d'un chignon, voire dans le ventre d'un-e autre. Ils et elles reviennent sur l'histoire coloniale, en ce qu'elle a de mortifère bien sûr, mais surtout en ce qu'elle permet de connexions entre des temporalités, des espaces et des existences que l'on s'évertue communément à penser comme séparés. Ils et elles disent les formes d'être au monde qui ont été, effectivement ou vainement, empêchées, et que les régimes actuels de la colonialité continuent à nous empêcher de voir. Rendre visible cette histoire, c'est faire apparaître les luttes que la majorité des vivants est contrainte à livrer pour garantir l'harmonie à quelques-un-es. C'est aussi montrer l'insistance des actions entreprises pour renverser une pensée de l'égalité politique perçue comme droit d'exclure du corps social ce qui menace sa quiétude.

*Hiérarchies du vivant* est porté par une grande pluralité de voix qui, bien que venant de pratiques et de champs disciplinaires distincts, se sont attachées à démêler ces articulations entre l'histoire des représentations, des séparations ontologiques, mais aussi des luttes et des émancipations. À travers la danse, le cinéma, la littérature, les arts visuels, l'architecture ou les spectacles de divertissement, elles convoquent des espace-temps où s'esquisse un autre corps social, plus vaste et aux contours non nommés. Celui-ci se manifeste à travers de formes d'investigation multiples, convoquant tant des approches scientifiques que littéraires, la poésie, la conférence-performée, la science-fiction afro-futuriste ou l'exploration d'une langue déparlée. Cette diversité, y compris dans ses rapports à l'écriture inclusive et dans ses choix terminologiques, a été ici rigoureusement préservée.

## LA RÉPUBLIQUE DES SEMBLABLES

Dans sa première partie, ce livre met en discussion les travaux de Malik Mellah, d'Olivier Marboeuf et un essai développé autour de l'œuvre de Mohamed Bourouissa. Courant de 1800 à 2020, ce chapitre en trois volets aborde les ruptures et les continuités d'une pensée républicanisée du rapport à l'animal qui, pour légitimer ses violentes contradictions, s'est attachée à mettre en représentation les liens que de multiples figures de l'ensauvagement et du domptage ont nourri à des fins de pacification sociale. Sous des traits

sans cesse actualisés – animaux exotiques et agronomes, chevaux et cowboys, Marron·nes et chiens de plantation, déboulonneuses de statue et effigies –, ces figures relationnelles ont permis que se mette en place un récit relativement homogène de l'harmonie entre les êtres, dont les régimes visuels et narratifs n'ont le plus souvent varié que de paysage et de champ lexical.

Spécialiste de la médecine vétérinaire et des savoirs zootechniques, Malik Mellah nous plonge dans les cercles savants français en 1802, lorsqu'ils débattent pour la première fois de la nécessité de protéger juridiquement les animaux au nom de la moralité publique. Les traités d'agronomie de l'abbé de Pradt et de l'abbé Grégoire, ici convoqués, rappellent combien en cette année de rétablissement de l'esclavage, ces discussions ont pour arrière-plan la cuisante défaite imposée à la France par sa plus prospère colonie, qui allait devenir la République d'Haïti<sup>61</sup>. Le goût pour l'infinie variété des vivants qui s'épanouit alors est à lire comme le pendant d'une obsession à déterminer des différentiels d'utilité et de rentabilité dans la masse des corps à disposition. Alors que les révoltes des personnes esclavagisées assourdissent, le « silence » des animaux séduit. Dans un contexte où l'économie-monde met matériellement en œuvre la circulation mondiale du vivant, la possibilité du transfuge (de classe, de race, d'espèce, etc.) apparaît dans ce chapitre comme l'objet d'une grande crainte. Elle doit être contrée, sinon drastiquement contrôlée – à l'aide de la zootechnie, de la biologie, de l'agronomie, des réglementations sociales et commerciales, etc. – mais aussi à l'aide de narrations artistiques ou de divertissement alertant sur ses périls. Sans cesse adaptées à des situations locales, améliorées et disséminées, ces dernières s'échappent des cénacles savants métropolitains, pour gagner les romans, les spectacles populaires ou encore le cinéma dès les années 1900.

Réalisé en 2014 dans un centre équestre de Philadelphie, *Horse Day* nous permet d'observer la fertilité de cet imaginaire entre les années 1860 et le temps présent. Revenant sur l'histoire méconnue des cavaliers africains-américains, ce film de Mohamed Bourouissa reprend les éléments d'une allégorie politique qui s'est élaborée dans d'infatigables allers-retours entre la France, l'Amérique du Nord et les empires coloniaux européens. Par l'américanisation du mythe de la Frontière, s'est en effet mondialisé un récit entremêlé des processus d'unification nationale et d'extermination du sauvage qui, durant près d'un siècle, a simultanément servi la relance coloniale en Afrique, mais aussi le contrôle des populations africaines-américaines dès lors qu'elles eurent accès à l'égalité et à la citoyenneté. Après les Wild West Shows, le western hollywoodien s'est chargé, entre les années 1900 et 1960, de raconter en images la transformation des colons européens de « seconde zone » en citoyens nord-américains, et celle des colonisés africains en nationaux

<sup>61</sup>. En 1791, Boukman conduit la révolte des esclaves de Saint-Domingue contre les colons français. En 1793-1794, l'esclavage est aboli par la Convention, avant d'être rétabli en 1802 par Bonaparte. En 1804, Saint-Domingue devient la République indépendante d'Haïti.

européens déclassés. Leitmotif des fictionnalisations de la conquête de l'Ouest, la représentation de ce monde des « vies sans liens » s'est accompagnée de l'élimination symbolique et concrète de millions de vivants de par le monde. Seules survivent dans ce paysage des figures isolées qui, humaines ou non humaines, ont consenti à s'allier contre le désordre des « vies naturelles » – peuples autochtones, immigrations d'ascendance extra-européenne ou issues du « bas peuple », « masses pauvres, marginales, errantes, non éduquées ».

En contrepoint des récits savants qui, depuis l'Europe, ont façonné l'« échelle des êtres », mais aussi en marge des fictions qui ont narré la conversion du sauvage en citoyen par la voix du consentement à la trahison de la classe, de la race ou de l'espèce, Olivier Marboeuf, propose ici d'ouvrir un espace pour que puisse prendre place la multitude des vies effacées du paysage. Ce premier chapitre se clôt en effet par un appel à suivre les échappées marronnes pour s'enfoncer dans l'épaisseur des forêts caraïbéennes, pour errer en bande dans les banlieues françaises ou s'échouer sur les plages d'Europe parmi les corps charriés par la Méditerranée. Dans ce manifeste pour un cinéma déparlant, Olivier Marboeuf engage une sortie de piste, enjoignant à quitter le décor d'une narration factice et à renoncer à camper ses personnages trop scrupuleusement scriptés. Il s'agit, à l'inverse, de se fondre dans la masse du vivant, pour laisser des corps minoritaires échapper à leur devenir image. Investir le cinéma déparlant, c'est refuser d'apparaître sur une scène qui ne célèbre que des héroïnes esseulé·es, et autour desquel·les il s'agirait de se rassembler pour louer l'assentiment à la dépossession de soi. À l'antipode des statues de l'abolitionniste Victor Schoelcher en Martinique et d'une manifestante du Black Lives Matter à Bristol, Marboeuf fait entrer dans un cadre trop étroit le brouhaha et la cacophonie visuelle de vies qui ne se dissolvent pas dans l'ordre attendu du visible. Elles s'énoncent depuis l'espace d'un vaste déséquilibre et surgissent depuis le vide présumé où, loin de « l'œil de l'Occident », les êtres et les écosystèmes se sont autrement agrégés.

## MAINTIEN ET TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC

La deuxième partie de cette publication étudie une conception des nations contemporaines comme territoires où s'exercent des stratégies de regroupement et de dispersion des vivants visant à maintenir des positions de prédation considérées garantes de l'harmonie sociale. La fragmentation des espaces de vie, ainsi que les déplacements coordonnés de populations humaines et non humaines, y jouent le rôle de fil conducteur. C'est notamment à travers ce prisme que sont analysées différentes politiques de maintien de l'ordre soucieuses de concentrer et de canaliser les vies « fauteuses de trouble ». À partir des travaux de l'historienne Patricia Van Schuylenbergh et des artistes Pierre Michelin et Massinissa Selmani, s'esquisse une géographie des « corps en excès », qui – durant les colonisations européennes de l'Afrique, de l'Asie

et du Pacifique – aspire à former un continent fractionné de la relégation, où animaux « indomptés », « repris de justice », « travailleur-ses forcé-es », « parias » ou « émeutier-es » sont invité-es à prospérer loin des frontières métropolitaines pour en étendre les limites. Du Congo à l’Algérie, en passant par le Colorado, la Guyane et la Nouvelle-Calédonie, l’histoire des traités européens de protection du sauvage recoupe celle des répressions de la révolte. Elle y croise également l’histoire du contrôle démographique des vivants, des politiques d’occupation des sols et de partage des ressources, ainsi que du droit à circuler, à prospérer ou simplement à se défendre.

À la lueur des Conférences internationales pour la protection des animaux d’Afrique, Patricia Van Schuylenbergh retrace l’émergence d’un dispositif juridique venant encadrer le droit de vie et de mort que les puissances coloniales européennes exercent sur la « faune sauvage » africaine entre 1900 et 1960. L’enjeu sous-jacent de ces traités est de garantir à chacun de leurs signataires la pérennité des ressources animales dont ils tirent bénéfice. Ils entendent en cela mieux gérer la circulation et le commerce des dépouilles afin de contrer l’extinction de masse des espèces provoquée par l’essor des chasses et des safaris coloniaux. En analysant les décrets mis en œuvre au Congo belge entre 1901 et 1957, Patricia Van Schuylenbergh détaille les étapes au travers desquelles ont été délimitées des enclaves à protéger pour y encourager la reproduction des espèces utiles à la prospérité coloniale – en tant que matière première, source de connaissance scientifique, trophée culturel ou que génératrice de vente d’armes et de permis de chasse. À l’instar des éléphants, ces catégories d’animaux sauvages ont été parquées dans des réserves naturelles, accessibles aux populations locales et internationales sur des critères tant raciaux qu’économiques. Cette segmentation des espaces et des espèces a également fabriqué de vies humaines criminelles, dont la proximité avec des animaux protégés a été rigoureusement découragée voire prohibée. Majoritairement africaines, celles-ci sont cantonnées à l’immensité des terres où la faune de faible valeur était rendue disponible à une plus libre extermination.

Cette logique de production du banditisme conduit à des parcours forcés d’errance ou d’exil, en Afrique comme dans l’ensemble des mondes coloniaux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Entremêlant deux fils chronologiques, l’artiste Pierre Michelin livre ici les recherches qu’il a entreprises entre 2012 et 2020, pour retrouver la trace d’un paysan algérien condamné en 1925 aux bagnes coloniaux de Guyane. Menée au côté de son petit-fils nord-américain Fouad Mennana, cette investigation a donné lieu à la réalisation d’*Amara* (2019). Ce film relate l’histoire d’un chaînon familial manquant dont l’existence n’a soudainement plus qu’affleurée dans les faits divers, les procès-verbaux de police, les décisions de justice et les archives pénitentiaires. Arrêté pour le vol présumé d’un troupeau de moutons et de chèvres, Amara Mennana a été physiquement évincé de Constantine, avant de disparaître toujours

plus complètement dans la langue cryptique et lacunaire de l'administration coloniale française. Aux « indigènes » d'Algérie dont les terres et le bétail étaient destinés à d'autres formes de propriété, l'administration a fait « prendre la forêt ». Arrachées à un sol qu'il fallait débarrasser, leurs existences ont également été avalées par une nuit de papier dont l'opacité reconduit, pour de successives générations, une impossibilité à regagner son pays.

Deux projets artistiques de Massinissa Selmani pointent la persistance de ces effets d'ajout ou de suppression des êtres dans le territoire national. Consacré à Louise Michel, le premier nous conduit des barricades de la Commune de Paris jusqu'en Nouvelle-Calédonie, où l'anarchiste est déportée en 1873, puis en Algérie, où elle prononce en 1904 une série de conférences anticoloniales. Dans la colonie pénitentiaire française d'Océanie, se sont nouées les existences d'insurgé-es parisiennes, kabyles et kanak, mais se sont aussi brouillées les limites entre gestes de lutte et de répression. Cette tension durable entre émancipation et sujétion, entre alliance et désunion, constitue également un élément déterminant de l'exposition « Ce qui coule n'a pas de fin », présentée par Massinissa Selmani en 2018 au Palais de Tokyo. L'artiste y convoque l'histoire postcoloniale des politiques spatiales qui, dans les années 1970, placent encore le déplacement des populations algériennes les plus déclassées – en l'occurrence les populations rurales – au cœur d'un projet d'unification nationale, cette fois révolutionnaire. Décor d'une utopie rapidement désertée, le projet des « 1000 villages socialistes » incarne l'un de ces retournements troublants de l'histoire. Développé par le FLN au nom de l'égalité sociale et de la réparation coloniale, il reprend un projet élaboré dès les années 1950 par l'administration française pour contrer les mouvements indépendantistes algériens et empêcher tout soutien des populations au même FLN. Effacés des mémoires, ces 1000 villages sont abordés par Massinissa Selmani comme une histoire fantomatique qu'il s'agit de reconstruire image après image, dans ses stratifications de soulèvements et d'écrasements.

## LES MÉTAMORPHES DÉCOLONIALES

Un troisième chapitre souligne la nécessité de décoloniser les imaginaires politiques et sociaux, y compris ceux qui se présentent aujourd'hui comme vertueux. Comment donner à voir, à lire ou à entendre des existences qui se sont frayé un chemin dans les interstices des catégories admises ? Comment faire émerger des voix et des récits là où il n'y a prétendument rien ? Comment rendre perceptible des trajectoires de subjectivation plus fluides, ou qui ne peuvent être contenues dans l'ordre qu'une rationalité moderne a lourdement posé sur le monde ? Introduit par Emmanuelle Chérel, ce chapitre envisage l'art comme le laboratoire d'une résistance aux épistémologies dominantes. Il invite, avec Lotte Arndt, à envisager les ripostes du vivant aux stratégies de neutralisation qui sont menées contre lui, notamment au nom de l'art ou de

la protection d'un patrimoine culturel national. Dans la retranscription d'une lecture performée, Jephthé Carmil déploie quant à lui un dispositif d'évasion pour des corps retenus captifs par des imaginaires ordonnateurs<sup>62</sup>.

Emmanuelle Chérel déploie ici des épistémologies et savoirs décoloniaux pour analyser une série d'œuvres réalisées en 2018 par François Knoetze. L'enjeu est d'observer comment l'artiste sud-africain confronte les régimes contemporains de dé-hiérarchisation du vivant. Composée de quatre films et de déchets numériques, *Core Dump* reprend les éléments narratifs d'un transhumanisme qui, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, voit dans la digitalisation globalisée un horizon émancipateur. *Core Dump* convoque cet imaginaire de la porosité heureuse entre l'organique et le numérique, pour souligner sa continuité avec les dynamiques productivistes qui ont fait de catégories entremêlées d'humains et de non-humains le monstre fossile alimentant le capitalisme mondial. Alors que « le devenir nègre du monde » s'attache à prolonger l'existence de ces corps-dépouilles, François Knoetze développe une narration spéculative où les réseaux et flux numériques sont habités par des formes de vie soucieuses de se fondre dans ce maillage d'interdépendances. Celles-ci traversent les catégories corporelles, les matérialités et les frontières pour hanter une histoire transnationale des corps dont la mutation prend la forme du hacking. Les figures de cyborg composées dans *Core Dump* ne fonctionnent pas en opposition à des altérités non humaines. Elles les agrègent, les digèrent, se déplacent à travers elles. Elles n'ont nul besoin de se hisser sur le dos de quelque autre pour prétendre à l'humanité, puisque ce n'est pas l'humanité qu'elles prétendent, mais à une version plus pleine et grinçante de l'existence.

À l'appui d'une enquête de menée à l'AfricaMuseum (Tervuren), au musée du Quai Branly (Paris), au Rautenstrauch-Joest-Museum (Cologne), au Linden-Museum (Stuttgart), au Grassi Museum (Leipzig) et à Dahlem (Berlin), Lotte Arndt souligne l'importance de ces principes d'étanchéité entre l'organicité et l'objectivité, entre le vestige culturel et le rebut, dans la transformation des institutions métropolitaines, tout particulièrement celles chargées de constituer la mémoire et le patrimoine national commun. Érigée au rang de science dans les années 1880, la conservation muséale réplique les séparations taxonomiques et matérielles qui s'imposent alors comme nouvel ordre social dans les colonies. Selon un processus de conversion du vif en capital mort<sup>63</sup> – qui conduit également des milliers de trophées de chasse vers les musées d'histoire naturelle –, les « objets prélevés » dans les colonies ont été isolés dans les musées d'ethnologie européens afin de garantir leur « sauvetage » et prévenir leur mutation ou leur pérississement. Par l'usage massif de biocides,

<sup>62</sup>. Jephthé Carmil, « Corps où es-tu ? », conférence-performance, 17 min., présentée pour la première fois au colloque « Sexualité, Colonisation, Immigration. Enjeux et Héritages », Paris, musée national de l'Histoire de l'immigration, 15 février 2019.

<sup>63</sup>. ARNDT Lotte et TAJAKSEK Asger (dir.), *Sammy Baloji. Hunting and collecting*, Paris/Ostende, Galerie Imane Farès/Mu.ZEE, 2016 ; ABONNENC Mathieu K., ARNDT Lotte et LOZANO Catalina (dir.), *Ramper dédoubler. Collecte coloniale et affect*, Paris, Éditions B42, 2016.

tels le Zyklon B3, ou de stratégies plus ciblées de « gestion des nuisibles », ces techniques conservatoires ont inscrit la toxicité du contact dans l'économie du musée. Administrant des relations sociales, des proximités entre les êtres, des rapports de corps-à-corps, cette toxicité pérenne met en œuvre la fiction des musées comme espaces de non-cohabitation entre les vivants, d'impossibilité de la coexistence et de non-agentivité des objets importés. Ces rapports réciproques de dangerosité – dont Lotte Arndt rappelle combien ils sont une menace tant pour le public que pour le personnel des musées – reconduisent dans le temps présent des situations de colonialité, dont l'évolution demeure néanmoins imprévisible.

La contre-offensive des vies auxquelles est déniée la qualité de vivant est pareillement en jeu dans la contribution de Jephthé Carmil. « Corps où es-tu ? » est un texte performatif que l'artiste propose à la lecture autant qu'à la prise en bouche. Il est le récit et le vecteur d'une mutation en cours, individuelle tant que collective ; celle de corps assiégés, maintenus isolés, pétrifiés, exposés, violentés, mais que d'inépuisables appropriations ne sont pas parvenues à circonscrire ou à contenir. Ces corps captifs – ontologiquement et biologiquement façonnés dans l'espace plantationnaire – sont traditionnellement approchés comme lieu paroxysmique de la colonialité du pouvoir. Dans un geste inversé, Jephthé Carmil propose de les considérer comme des corps que l'expérience des scènes marrones a conduits au croisement des multiples temporalités et spatialités. Formant une nouvelle topographie du vivant, ils instituent un devenir décolonial des corps qu'il convient de considérer comme pivot potentiel dans l'histoire des subjectivations émancipatrices et des renversements biopolitiques.

## ENFIN, PERDRE POSITION

*Hiérarchies du vivant* s'achève sur une session conçue par Sophie Orlando et Vanessa Desclaux. Toutes deux se penchent sur la manière dont nos modes de représentation, de perception et d'interprétation du vivant s'immiscent jusque dans la chair des individus. Elles montrent comment les politiques du voir orientent des trajectoires individuelles et collectives, participent à la distribution des rôles et des identités sociales, mais aussi à la répartition des rapports de force, des assignations à la vulnérabilité ou à la brutalité. Formulant une esthétique de la désorientation, Sophie Orlando propose une analyse intersectionnelle de l'architecture moderniste pour repenser l'agencement des corps dans l'espace et leur inscription, par des jeux de circulation et d'observation, dans des rapports sociaux de position et d'échelle. Les stratégies développées pour perdre position sont encore au cœur encore de l'entretien réalisé par Vanessa Desclaux avec la danseuse et chorégraphe Raphaëlle Delaunay, mais aussi d'un essai conçu par Mawena Yehouessi. Dans des profondeurs aquatiques, l'artiste et chercheuse déroule un archipel de points d'énonciation, à la recherche d'une nouvelle langue pour des corps ondoiyants.

Édifiée en 1929 par Eileen Gray et Jean Badovici à Roquebrune-Cap-Martin, la Villa E-1027 est le point de départ de l'étude menée par Sophie Orlando. À la lumière des modifications qu'y opère dès 1937 Le Corbusier, la villa est donnée à voir comme le théâtre d'une guerre menée par l'architecte contre « le modernisme saphique » de Gray. La production des désirs y apparaît comme un élément central, ainsi que la nature des hiérarchies sociales qu'encadrent les espaces de vie intime. À partir d'une sélection de photographies, Sophie Orlando étend sa lecture genrée et sexuée des espaces domestiques aux implicites sociaux et raciaux dont ils sont porteurs. En circulant dans les images, elle recompose une histoire architecturale enfouie, où sont entrées en lutte des tactiques de dénormalisation et de renormalisation des formes de l'appartenance au corps social ou à la nation. Par des jeux de filiations sororales, la maison dessinée pour Josephine Baker par Adolf Loos en 1926 nous amène à considérer les pratiques artistiques déployées au cours des années 2010 par Katrin Ströbel et Kapwani Kiwanga pour échapper au contrôle exercé sur les corps par leur mise à disposition visuelle et spatiale.

Cette réflexion historique se prolonge par une conversation réunissant Vanessa Desclaux et Raphaëlle Delaunay. Cette dernière y livre un récit très personnel sur ce qu'un corps féminin échappant à l'implicite de blancheur expérimente et déplace lorsqu'il intègre une formation d'excellence dans le domaine de la danse. Petit rat de l'Opéra de Paris, elle y fait une remarquable carrière de soliste, avant d'y enseigner à son tour. Entretenant une relation ambivalente avec cette institution, elle raconte l'expérience d'être constitué, en tant que corps individuel, comme une entrave à l'harmonie – qu'il s'agisse de l'harmonie du corps de ballet, du corps professoral, mais aussi plus généralement du corps familial ou social. La relation à la hiérarchie des corps, telle qu'elle est impliquée par l'interprétation d'un répertoire classique, est ici exposée dans toute son ambivalence. En évoquant différentes pièces créées entre 2012 et 2019 (*Eikon*, *Chez Josephine*, *Debout*, *Via !* ou encore *De Marie à Josephine*), Raphaëlle Delaunay dit l'ambiguïté de ne trouver dans l'histoire de l'art des modèles de corps racisés qu'à la condition qu'ils confortent des imaginaires coloniaux convoquant l'animalité, l'absence de contrôle, la primitivité des émotions ou l'exotisme. Dans ces inconfortables figures de référence, il s'est pourtant agi de trouver refuge et de faire corps.

*Nous sommes né-e-s au milieu de la mer (NSNAMDLM)* est peut-être le script d'une œuvre à venir. Écrit par Mawena Yehouessi, il est aussi une absolue fiction, une poïétique, une pièce chorégraphique, une partition, une proposition curatoriale. Explorant les liens entre les imaginaires et leurs infrastructures, entre les écosystèmes et leurs dispositifs de mise à vue, *NSNAMDLM* nous plonge dans l'eau d'un océan, d'un aquarium ou d'une piscine, selon la distance et la situation depuis lesquelles on la considère. Sous la forme de glitches, cette œuvre spéculative raconte des processus de désidentification, d'émancipation gestuelle, ou simplement d'extension des possibilités à se

mouvoir. Elle opère la lente déconstruction d'une pensée du lien perçu comme logique d'adaptation et d'acclimatation des corps. Par le récit d'une expérience aquatique multidirectionnelle, *NSNAMDLM* invente, à l'inverse, une langue pour des sociabilités nouées dans un espace de coexistence plus incertain. Architecture d'une écologie de la rencontre entre des altérités radicales, elle tisse une autre fable pour le grand corps politique qu'est le vivant.